



CONSEIL DE QUARTIER DE BELLEVILLE
COMMISSION CULTURE

Compte-rendu de la réunion du 10 juillet 2015
au Pavillon Carré Baudoin, 75020 PARIS

Présents : Monique Mathey (CQ) ; Setni Baro (CQ) ; Judith A Robertson (CQ) ; Archipélia (Laurette Tassin) ; CEMAFORRE (Myrha Govindjee et André Fertier)

CEMAFORRE

Myrha Govindjee et André Fertier présentent l'activité de l'association Cemaforre et son lien historique avec l'arrondissement.

Son objet est de promouvoir le droit d'accès à la culture, en particulier pour les personnes en situation de handicap (tout handicap, tout âge, personnes âgées en perte d'autonomie, personnes hospitalisées) aux loisirs et à la culture. Elle mène des actions pour leur inclusion dans la cité, de lutte contre les discriminations à leur rencontre dans tous projets artistiques et culturels.

Ils ont également expliqué le travail transversal engagé avec différents acteurs, notamment dans le cadre du dispositif intitulé CASCAD -Cellule d'Assistance et de Service Culturel À Domicile-, mis en œuvre en partenariat avec la Ville de Paris, inscrit par ailleurs dans le schéma départemental de l'autonomie (2006).

Cemaforre informe des actualités concernant les associations : celles-ci sont appelées à participer à la relance du CICA 20 (Comité d'initiative et de Consultation d'arrondissement), un projet de charte a circulé fin juin, mais sans retour des associations ; un Forum des Associations se tiendra le 12 septembre. Les renseignements peuvent être obtenus auprès de Charlotte Reydel (mairie du 20^e) ou Joëlle Maury (maison des associations du 20^e).

ARCHIPELIA

Laurette Tassin présente le projet de l'association Archipélia du 23 août qu'elle souhaite soumettre au vote dans le cadre du budget du fonctionnement de Conseil de quartier. La Commission l'informe qu'il n'y a pas de du Conseil de Quartier avant la date de l'événement, qu'il ne sera donc pas possible de lui attribuer un budget (les budgets ne peuvent être attribués après la date de l'événement).

Suite à cette information, Laurette Tassin quitte la réunion.

REFLEXION SUR LE RÔLE DU CONSEIL DE QUARTIER :

André Fertier, ancien conseiller de quartier et témoin d'événements dans l'arrondissement depuis de nombreuses années, partage son expérience avec la Commission Culture de Belleville dont l'existence ne remonte qu'à 7 mois :

Les conseils de quartier sont une instance légale mise en place par le Code Général des Collectivités Territoriales. Non seulement la procédure mais aussi l'esprit du texte sont importants.

- L'esprit est de créer un lieu d'échange, un lieu pour débattre et chercher des solutions à des questions locales en impliquant les citoyens.
- L'esprit est aussi celui d'identifier auprès des habitants quel quartier ils souhaitent
- Le conseil de quartier ne doit pas être considéré par les associations comme un moyen d'obtenir des subventions
- Le conseil de quartier ne peut pas être décrit comme une émanation de la Mairie, parce qu'il est une instance en lui-même.

Le problème principal est que le conseil de quartier n'a pas de pouvoir de décision, mais est plutôt une instance consultative.

Il peut servir à alerter sur des problèmes et/ou à fédérer autour des projets.

Il faut tenir compte de la complexité liée à la loi PML *Paris, Marseille, Lyon*, c'est-à-dire que les mairies d'arrondissements de Paris, Marseille, Lyon n'ont pas de pouvoir de décision indépendamment des trois Mairies centrales. La mairie du 20^e est donc tributaire des décisions de l'Hôtel de Ville.

A cela peut s'ajouter l'hétérogénéité des conseils d'arrondissement, où les élus n'ont pas toujours connaissance des spécificités culturelles des quartiers et mettent parfois un certain temps à en prendre la mesure.

De plus, il n'existe pas de temps organisé de manière formelle entre les élus en charge de la culture des arrondissements et l'élus de la Mairie de Paris.

CONCLUSION

Dans le cadre de son rôle et de son objectif de rendre compte des différentes actions culturelles, la Commission Culture prévoit une rencontre avec Nathalie Maquoi, élue en charge de la Culture dans le 20^e.

La Commission souhaite questionner la Mairie sur sa politique culturelle.

Par ailleurs, elle considère que le Conseil de Quartier pourrait demander à être consulté pour certains projets (cela aurait pu être le cas pour La Forge).

Il est rappelé que Mme Calandra s'était engagée à faire chaque année une réunion avec les différents acteurs de la culture de son arrondissement. Cemaforre souhaite soumettre au Cica 20 l'organisation de ce temps.